BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1209

47 – LOT-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

Ventes et cessions

908 319 411 RCS Agen.
UNION DE FRUITS ET LEGUMES DU SUD DE LA FRANCE.
Forme : Société coopérative agricole à capital variable.
Capital variable : 600.00 EUR (capital variable minimum : 450.00EUR).
Adresse : Chemin de Cazeaux, 47200 Marmande.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif à une fusion nationale. Société absorbante : Union de Fruits et Légumes du Sud de la France Forme : Union de sociétés coopératives agricoles Adresse du siège : Chemin de Cazeaux 47200 Marmande Société à capital variable (Capital minimum 450.00 EUR) Numéro unique d'identification : 908 319 411 Lieu d'immatriculation : Agen. Société absorbée : Rougeline Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Chemin de Cazeaux 47200 Marmande Capital : 1226585.00 EUR Numéro unique d'identification : 434 270 948 Lieu d'immatriculation : Agen. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 10271816.00 EUR - passif de 7220511.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 12 parts sociales de l'Union des Coopératives de Fruits et Légumes du Sud de la France pour 1 action de la société Rougeline. Montant de la prime de fusion / scission : 1824725.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 25.09.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS d'Agen au titre de chaque société participante : 07.02.2024. Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce..